



Bordeaux le 3 mai 2023

Madame la rectrice,

Monsieur le vice président de la Région,

Ce CAEN est convoqué dans un contexte de tension sociale élevée. En effet, le Président de la République et le gouvernement ont fait le choix du passage en force d'une réforme des retraites au mépris de la contestation massive du monde des salariés. La fracture est ouverte et la mobilisation, initiée par l'appel de l'intersyndicale, aux manifestations du 1er mai a démontré s'il fallait encore le niveau d'opposition à la réforme des retraites. Le Président de la République s'est donné cent jours pour trouver l'apaisement, pourtant chaque annonce ravive la flamme du front social uni contre cette réforme injuste.

Après avoir imposé deux années de travail supplémentaire, la revalorisation salariale des enseignants n'a d'historique que de se situer honteusement en dessous du niveau de l'inflation. Au lieu de valoriser le travail déjà effectué, le pacte constituerait un alourdissement conséquent de la charge de travail pour des personnels déjà surmenés. Ce n'est pas avec de telles perspectives que la crise du recrutement sera résorbée. Cette politique salariale aura aussi pour effet de remiser aux archives les dossiers de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes et même d'accroître ces inégalités déjà augmentées par la réforme des retraites. En outre, la logique du pacte porte un coup à la notion même de statut. C'est pourquoi toutes les catégories de personnels restent en attente d'une véritable revalorisation sans contrepartie, et pas seulement les personnels enseignants !

Pour ce CAEN, la proposition complémentaire dans la carte des formations est peu ambitieuse à nos yeux surtout dans le contexte actuel. Pourtant, elle intervient au moment où l'action politique annonce un chantier « travail » qui s'appuierait sur le « succès de l'apprentissage, les réformes du RSA et les lycées professionnels ». Pour l'intersyndicale placer les lycées professionnels dans le chantier travail plutôt que dans un volet éducation est lourd de sens et de conséquences. Nous rappelons notre opposition à la réforme de la voie professionnelle portée par Madame Grandjean réduite aux caprices du président Macron. Les investissements de la région et les moyens alloués par le ministère doivent être à la hauteur des enjeux pour l'avenir de la jeunesse, ce qui n'est pas le cas, ni sur le plan académique, ni sur le plan national.

L'intersyndicale porte unanimement l'exigence sociale d'un renforcement du service public d'éducation dans son ensemble, seul garant de la sécurisation des parcours scolaires et professionnels des jeunes.

Dans ce contexte, la veille de la venue du Président de la République à Saintes accompagné du ministre de l'éducation nationale et de la ministre déléguée chargée de l'enseignement et de la formation professionnelle, nous refusons de siéger aujourd'hui en CAEN.